



Municipalité
Législature 2016-2021

ENTREE EN MATIERE DU

PREAVIS MUNICIPAL xx/2019

concernant une demande de crédit
extrabudgétaire de CHF 30'000.- TTC pour la
rénovation du clocher de la maison de commune

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite au contrôle de la toiture de la maison de commune par un spécialiste, la structure et la couverture du clocher ont besoin de gros travaux de rénovation.

Coûts des travaux

Poste	Description des travaux	Montants TTC
Echafaudages	Echafaudage pour sécurisation des travailleurs et accès au clocher	6'041.95
Ferblanterie	Réfection du clocher Lambrissage, traitement, placage en zinc	21'093.85
Total intermédiaire		27'135.85
Divers et imprévus (env 10%)		2'864.15
Total TTC		30'000.00

Financement

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante, et si nécessaire par un emprunt dans la limite du plafond d'endettement.

Amortissement

L'amortissement se fera sur une période de 10 ans.

Décision

Au vu des éléments précités, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir renvoyer cet objet pour examen auprès des Commissions concernées.

Commugny, le 11 mars 2019

Le Municipal responsable : Yves Hermanjat

Au nom de la Municipalité

la syndique

l'adjoint administratif

O. Decré

J. Ischi